Région des Savoies

Etienne Roueff

Les sévères prescriptions Juppériennes ont-elles perturbé la psychiatrie libérale savoyarde ? La réponse est positive quoique incertaine et multiple.

L'inquiétude sourd des conversations, les réactions sont angoissées.

Première concrétisation de ces réactions : la grève du 24 avril, occasion pour les psychiatres d'expliquer, d'informer patients, collègues, entourage et de dénoncer le changement grave et brutal de la pratique médicale, l'atteinte croissante de l'accès aux soins, ceci dans une perspective proche (contrôle d'activité et de prescriptions, filières éventuelles, codage...).

Le jour de la grève une délégation syndicale de médecins, dont j'étais, rencontra longuement le préfet comme dans de nombreux départements. Par ailleurs, nombreux furent les messages audio et télévisuels, dans les journaux des interviews, pour diffuser nos opinions sur les ordonnances.

Pour ce qui est de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. régionale, nous avons attendu la publication des ordonnances pour informer l'ensemble des psychiatres savoyards des discussions de notre réunion du 7 février, des confirmations de ce qui était pressenti de la réforme, et proposer un nouveau rendez-vous en septembre afin de faire le point.... et le poing ! (consignes syndicales pour le Carnet de santé vis à vis du problème du secret en particulier).

Le groupe scientifique SPEP 74 continue son travail de recherche clinique sur «les changements de cadre dans la dépression» et le prolongera l'an prochain.

Enfin, représentant du département aux Unions Professionnelles régionales, je peux témoigner de l'importance et de l'intérêt que ces Unions prennent; intérêt renouvelé par la place (congrue, mais la seule pour la médecine libérale) qui leur est faite par les ordonnances dans la FMC, l'évaluation des pratiques, et le contrôle collectif et individuel de l'activité médicale. Ces tâches sont si lourdes de conséquences possibles qu'il vaut mieux être présent !

Pour l'Union Professionnelle Rhône-Alpes, j'ai été à l'origine d'une «commission examen des projets» qui subventionnera des projets libéraux de prévention, épidémiologie, évaluation et santé publique, selon des critères simples et publiés.

L'intérêt est que l'Union prenne sa place politique et sociale dans la région, et que les médecins voient un «retour» concret de leurs cotisations obligatoires annuelles, qui alimentent les Unions.

Psychiatres Rhône-Alpins, préparez et adressez vos projets à l'Union, instrument libéral de combat contre l'Etat et l'administration !!

Etienne ROUEFF
Délégué régional - Annecy